

Recyclage et durabilité : Siniat et Veolia renforcent leur partenariat pour le recyclage du gypse

En tant qu'acteur industriel responsable, Siniat, acteur engagé dans la construction durable, franchit une nouvelle étape en concluant un partenariat national avec Veolia. Cette collaboration vise à augmenter significativement l'utilisation de gypse recyclé dans la fabrication des plaques de plâtre, confirmant ainsi la démarche proactive de ces deux acteurs en faveur de l'économie circulaire.

Une ambition commune pour une économie circulaire

Après plus de 10 ans de collaboration au niveau régional, les deux partenaires ont décidé d'approfondir leur engagement dans le domaine du recyclage des déchets de plâtre.

Le 4 décembre 2024, à Avignon, Siniat et Veolia ont signé un contrat national stratégique. À travers cet accord, Veolia s'engage à augmenter sa production de gypse recyclé prêt à être consommé et Siniat à mener les investissements nécessaires afin de le consommer en repoussant toujours les limites du process.

Un objectif ambitieux pour une construction responsable

Ce partenariat est une étape essentielle. En effet, Siniat ambitionne d'intégrer jusqu'à 30% de gypse recyclé dans l'ensemble de ses plaques de plâtre produites sur tous ses sites à l'horizon 2030. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de valorisation des matières secondaires et de réduction de l'impact environnemental des matériaux de construction.

Des actions concrètes

Le déploiement de ce partenariat a débuté en 2024 par la transformation des déchets de plâtre au sein de l'unité Veolia de Rennes, qui a une capacité de 15 000 tonnes de gypse recyclé valorisées par l'usine Siniat d'Auneuil.

En 2025, une nouvelle unité Veolia à La Seyne-sur-Mer verra le jour. Elle aura une capacité de 25000 tonnes dont le gypse issu de la préparation sera valorisé sur l'usine Siniat de Carpentras, renforçant ainsi le plan de préservation des ressources naturelles issues des carrières de gypse Siniat.

www.siniat.fr

Visuels téléchargeables sur www.cattoire.com (mot de passe : journaliste).
Pour toute information complémentaire, merci de contacter :



Mercredi 4 décembre 2024

Les signataires du partenariat : Emmanuel Ugolini (Veolia), Cédric Bataille (Veolia), Sarah Vassal (Siniat), Iryna Yermakova (Siniat), Jean Leprince (Veolia), François Richard (Siniat), Martial Gabillard (Veolia) et Vivien Bonnelles (Siniat).

C'EST
SIGNÉ
SINIAT !